



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1084) DE MISE A  
DISPOSITION DES SALLES MESSIAEN ET  
APPASSIONATO A L'ASSOCIATION  
«L'ORCHESTRE OSTINATO», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-259  
EN DATE DU 30 JUILLET 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « L'Orchestre Ostinato » représentée par son Président Laurent OULES, dont le siège est situé 73 rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt, d'utiliser les locaux par l'Association pour des auditions, dans la salle Messiaen, le 2 juin de 9h30 à 12h30 et le 2 juillet 2025 de 9h30 à 16h30 ; dans la salle Appassionato, le 2 juillet 2025 de 9h30 à 16h30 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « L'Orchestre Ostinato » représentée par son Président Laurent OULES, dont le siège est situé 73 rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt, une convention de location de salles pour un montant de 99,41 € T.T.C (quatre-vingt dix-neuf euros et quarante-et-un centimes), afin d'utiliser les locaux par l'Association pour des auditions, dans la salle Messiaen, le 2 juin de 9h30 à 12h30 et le 2 juillet 2025 de 9h30 à 16h30 ; dans la salle Appassionato, le 2 juillet 2025 de 9h30 à 16h30.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250730-lmc1H13352H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 30/07/2025  
Date de Publication : 30/07/2025